



L'effet **BOEUF !**

VENDREDI 15 JUIN 2018 À PARTHENAY (79)

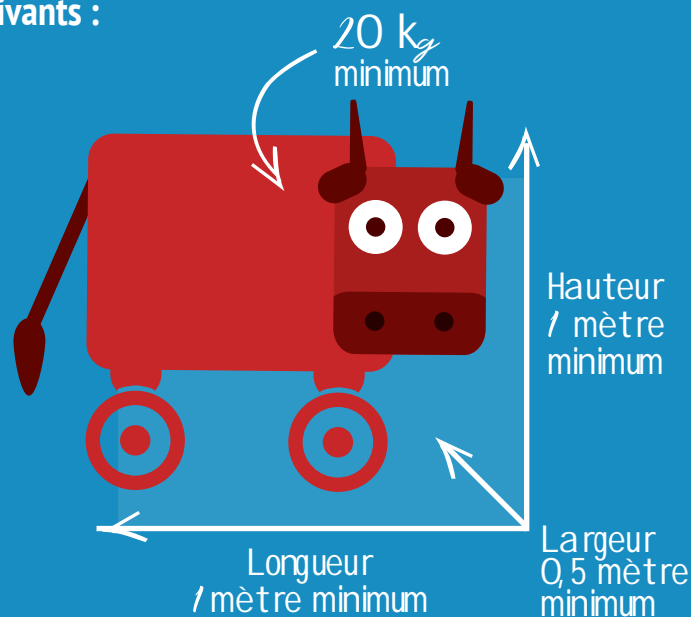
CAHIER DES CHARGES

Réalisation de la vache

La « vache », aux couleurs de l'entreprise, sera contrôlée et évaluée lors du contrôle administratif le vendredi 15 juin avant 18h00.

La « vache » devra correspondre aux critères minimums suivants :

- ✓ Poids : 20 kg,
- ✓ Hauteur au garrot : 1 mètre,
- ✓ Longueur (hors queue) : 1 mètre,
- ✓ Largeur poitrine : 0,5 mètre,
- ✓ Poignées permettant le portage du bovin,
- ✓ Option : « la vache » peut être en plusieurs parties (4 maximum) mais qui devront être solidaires une fois reconstituées.
- ✓ Motoriser la vache est interdit.



À NOTER :

La « vache » ne devra comporter aucun objet ou matériaux coupant, tranchant, pointu, ou pouvant générer des blessures.

S'en suivra une parade de présentation qui permettra d'admirer l'élégance des bovins aux couleurs de l'entreprise.

Un jury final jugera la beauté de chaque « vache » à l'arrivée. Des trophées seront alors décernés aux bovins primés.

Un doute ?

Contactez le club : 05 49 71 26 75